

Baccalauréat professionnel CARROSSERIE  
Option B : réparation

**ANNEXE II-B**

**FORMATION EN MILIEU  
PROFESSIONNEL**

## FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

( 16 SEMAINES DUR DEUX ANS)

La période de formation en milieu professionnel correspond pour l'élève à une formation réelle.

Elle doit être bien préparée en liaison avec les autres enseignements.

La recherche de la ou des entreprises d'accueil est assurée conjointement par l'élève et l'équipe pédagogique, sous la responsabilité de l'équipe pédagogique.

### CONTEXTE DE LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Le temps de formation en milieu professionnel est réparti sur deux années en tenant compte :

- \* Des contraintes des entreprises et des établissements,
- \* Des objectifs spécifiques à ces périodes,
- \* Des cursus d'apprentissage.

- Les périodes d'activités en entreprise et au lycée doivent assurer la continuité de la formation.

- Ces périodes font l'objet d'une planification préalable visant à préserver l'unité et la cohérence des enseignements.

- Les documents et les matériels nécessaires à la formation et à l'évaluation des élèves sont définis en commun par les formateurs des établissements et des entreprises concernées à partir des objectifs cités par le référentiel de certification.

### RESULTATS ATTENDUS

Les périodes de formation de l'élève en entreprise porteront particulièrement sur l'acquisition des compétences terminales précisées dans le référentiel de certification.

L'ensemble des compétences liées aux situations relationnelles et au travail en équipe sera également développé.

La réalité de la gestion de la réparation : réception du client, ordonnancement, approvisionnement, suivi, livraison au client ne peut apparaître dans toute ses dimensions que sur, le site des entreprises.

Les informations recueillies par les élèves au cours de ce temps passé en milieu professionnel porteront en particulier sur :

\* Le compte rendu de ses activités en développant les aspects techniques et de gestion de manière privilégiée,

\* L'analyse des résultats dans les domaines techniques, économiques et humains, obtenus à la suite de propositions de modifications, de processus d'organisation de poste de travail, d'utilisation rationnel des outillages et plus généralement de toutes installations de réparation et de peinture.

\* L'analyse de ses acquis consécutifs à sa participation aux travaux de réparations et de mise en peinture de carrosseries définies par les objectifs de formation.

### **MODALITES D'INTERVENTION DES PROFESSEURS**

Toute l'équipe pédagogique est concernée par la période de formation en entreprise. Il est absolument nécessaire que les élèves ressentent l'intérêt que portent leurs professeurs à l'entreprise, la continuité de l'enseignement étant assurée.

Chaque professeur peut se rendre en entreprise et, en accord avec le tuteur, organiser une intervention dans celles-ci en rapport avec sa discipline. Ce jour là, le regroupement d'élèves en formation dans des entreprises voisines n'est pas impossible.

Une planification de ces interventions au niveau, des différents intervenants, des dates et de leur durée, sera établie avec l'équipe pédagogique et les formateurs de l'entreprise. La souplesse des emplois du temps doit le permettre.

#### **Durée de la période de formation en milieu professionnel.**

- Durée normale : **16 semaines**
- Durée minimale pour les candidats positionnés par décision du recteur (art. 15 du décret n° 95-663 du 9 mai 1995 modifié) :
  - candidats issus de la voie scolaire : **10 semaines**
  - candidats issus de la voie de la formation professionnelle continue : **4 semaines**